

NewAgco Flumetsulam Technical Herbicide

À UTILISER SEULEMENT POUR LA FABRICATION

SOLIDE

PRINCIPE ACTIF: flumetsulam 98.8%

NO. D'HOMOLOGATION 33954 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS



ATTENTION POISON

CONTENU NET: 250 kg - vrac

NewAgco, Inc.
320 22ND Rue est
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-844-269-3276

Distribué par:
AgraCity Crop & Nutrition Ltd.
320 – 22ND Rue est
Saskatoon (Sask.) S7K 0H1 Canada
1-844-269-3276

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Éviter tout contact avec les yeux et les vêtements. Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Nocif par inhalation. Éviter d'inhaler ou de respirer les poussières, les vapeurs ou les brouillards de pulvérisation.

NE PAS rejeter d'effluent contenant ce produit dans les égouts, lacs, cours d'eau, étangs, estuaires, océans ou tout autre plan d'eau.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées.

Ne pas contaminer l'eau en y déversant les eaux de rinçage de l'équipement.

Aux points de mélange et de chargement, manipuler le produit avec soin pour éviter la contamination des nappes d'eau souterraine. L'utilisation de systèmes fermés pour mélanger et décharger ce pesticide réduit les risques de déversements accidentels. Pour prévenir la contamination des eaux souterraines, mettre l'équipement de mélange/chargement sur une plaque faite d'un matériau étanche.

Voir à ne pas contaminer l'eau pour usage domestique.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine, dans un endroit sec et sûr. Empêcher la contamination croisée avec d'autres pesticides et des engrais. Tenir à l'écart des denrées alimentaires et des aliments pour les humains ou les animaux. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 50 °C pendant de longues périodes de temps. Si le contenant est endommagé et laisse échapper du produit, utiliser tout de suite le produit ou balayer les granules qui se sont répandus et s'en débarrasser comme s'il s'agissait de déchets.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.